

Le programme



L'inscription

**Vous souhaitez inscrire
votre enfant au caté ?
Nous vous invitons
à une réunion d'informations.**

Trois dates selon l'endroit
où votre enfant est scolarisé.

**Pour les communes de
Nandrin et de Tinlot :**
Le mardi 19
septembre 2023 à 20h
au prieuré de Scry.

**Pour les communes
d'Anthisnes et d'Ouffet :**
Le mercredi 20
septembre 2023 à 20h à
l'église d'Ouffet.

**Pour la commune
de Clavier :**
Le jeudi 21 septembre
2023 à 20h à l'église
d'Ocquier.

Personne de contact

Jocelyne Blavier (0486 31 26 94)
jocelynemignolet50@gmail.com



Les paroisses des communes
d'Anthisnes, Clavier, Ouffet,
Nandrin et Tinlot

www.cathocondroz.be

PROFESSION DE FOI



**Lorsque votre enfant
entre en 6^{ème} année primaire,
il peut entamer un parcours
pour se préparer à
sa profession de foi.**

Pourquoi venir au caté ?

Pour
rencontrer
Jésus

Pour
Oser
parler de
Dieu

Rire
Chanter
Bricoler

Vivre
Ensemble

Prier
Célébrer

Que fait-on au caté ?

Cinq dimanches sur l'année, on se retrouve en « **équipe caté** » pour réfléchir sur un thème, à chaque fois différent, souvent en lien avec l'année liturgique.

On rejoint aussi la communauté chrétienne pour vivre avec elle :

- Des **messes des familles** lors des temps forts de l'année (Avent, Noël, Carême, Pâques, ...)
- Des **rencontres intergénérationnelles** (de découvertes, de jeux, de prières, de partage, de chants, le tout dans la bonne humeur !)

Les enfants sont encadrés par des **parents** bénévoles désirant vivre « un bout de chemin » dans la foi avec leur enfant.

Il y a aussi, en point d'orgue, l'indispensable **retraite de deux jours**, animée par des jeunes qui ont fait ou feront leur Confirmation.

Caté ou pas caté ?

Une vidéo pour y réfléchir en famille :



SCAN ME

La profession de foi

Inscrire son enfant à la profession de foi, c'est lui permettre de découvrir que Dieu aime chacun d'entre nous. C'est lui faire connaître le message de l'Évangile et la richesse de la tradition chrétienne. C'est aussi lui donner l'occasion de réfléchir aux questions qu'il se pose lui-même sur le monde et Dieu, avec d'autres chrétiens, enfants, adultes, catéchistes...



La célébration des professions de foi

a lieu habituellement au mois de mai ou début juin de la sixième année primaire.